

Zurich, 12 mai 2023

Communiqué commun aux médias

Raphael Gross mandaté pour évaluer les recherches de provenance effectuées sur la Collection Bührle

La ville et le canton de Zurich et la Zürcher Kunstgesellschaft ont confié au professeur Raphael Gross le mandat d'évaluation des recherches de provenance effectuées jusqu'à présent sur la Collection Bührle. Ils suivent en cela les recommandations de la table ronde indépendante qui avait été organisée pour préparer cette évaluation. Le rapport final de Raphael Gross est attendu fin juin 2024.

Depuis octobre 2021, les œuvres de la Collection Bührle sont exposées dans le bâtiment Chipperfield du Kunsthaus Zürich, où elles sont déposées sous forme de prêt permanent. La ville et le canton de Zurich et la Zürcher Kunstgesellschaft (association faîtière du Kunsthaus Zürich) veulent que les recherches de provenance effectuées jusqu'à présent sur les œuvres soient soumises à examen. La question est notamment d'examiner s'il existe des indices étayés montrant que certaines de ces œuvres seraient des biens culturels confisqués dans le cadre des persécutions nazies. De telles œuvres ne doivent pas être exposées au Kunsthaus.

Deux priorités: indépendance et qualité scientifique optimale

L'expertise devra être effectuée en toute indépendance et dans le respect des standards scientifiques les plus élevés. Afin de préparer cette évaluation, le professeur Felix Uhlmann, délégué commun des mandants (ville et canton de Zurich, Zürcher Kunstgesellschaft) a convoqué une table ronde. L'objectif était de garantir que les avis pertinents, y compris critiques, soient pris en compte. La table ronde a proposé aux mandants de confier l'expertise au professeur Raphael Gross et a précisé les problématiques devant être traitées dans le mandat.

Les mandants remercient le délégué et les personnes ayant participé à la table ronde pour leurs recommandations claires et l'important travail effectué.

Les mandants suivent les recommandations de la table ronde

Conformément aux recommandations de la table ronde, les mandants ont confié l'expertise à Raphael Gross. Pour réaliser l'évaluation, il dirigera une équipe d'experts et d'expertes constituée par ses soins. Cette équipe examinera et analysera les recherches de provenance de la Collection Bührle. Cinq à dix œuvres, qui seront déterminées par le mandataire, seront soumises à un examen approfondi de leur provenance. Le rapport final de Raphael Gross sera disponible fin juin 2024. Il comportera, à l'attention du Kunsthaus Zürich, des recommandations formulées sur la base des résultats de recherche sur la manière dont le Kunsthaus devra traiter les œuvres de la Collection Bührle. Le plafond de dépenses a été fixé d'un commun accord à 730 000 francs. Ces coûts seront à la charge de la ville de Zurich.

Raphael Gross est historien et a grandi à Zurich. Après avoir vécu plusieurs années au Royaume-Uni et dirigé le Musée juif de Francfort-sur-le-Main, il est depuis 2017 président de la Fondation du Deutsches Historisches Museum (Musée de l'histoire allemande). Raphael Gross a participé à de nombreuses procédures de restitution. Depuis 2016, il est membre de la Commission consultative allemande pour la restitution des biens culturels confisqués dans le cadre des persécutions nazies, notamment à des propriétaires juifs. Cette commission a été instituée en 2003 par l'État, les Länder et des associations communales pour arbitrer les différends en matière de restitution de biens culturels confisqués dans le cadre des persécutions nazies. Raphael Gross fonde son travail sur les Principes de Washington et les déclarations ultérieures.

À l'attention des rédactions:

L'accord contractuel passé entre les mandants et Raphael Gross peut être téléchargé sur le [site Internet de la ville de Zurich](#).

Pour plus de renseignements, veuillez contacter Lukas Wigger, Communication Département présidentiel de la Ville de Zurich, T +41 44 412 30 65, e-mail lukas.wigger@zuerich.ch.